



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSEMBLEES DU 29 AVRIL 2021

Reims, 8 avril 2021 - 8h00

Suite à la publication du décret n°2021-255 du 9 mars 2021 prorogeant et modifiant le décret n°2020-418 du 10 avril 2020 précisant les modalités de tenue des assemblées à huis clos, LANSON-BCC informe ses actionnaires des modalités de participation et de tenue des Assemblées du 29 avril 2021.

Tenue des Assemblées à huis clos

Compte tenu des restrictions de circulation et des mesures de confinement en vigueur, le Président Directeur Général de la société, par délégation du Conseil, a décidé de tenir ces Assemblées à huis clos, hors la présence physique des actionnaires.

Dans ce contexte, les actionnaires pourront uniquement voter par correspondance ou donner procuration au Président des Assemblées, à la société sans indication de mandataire ou encore à la personne de leur choix. A cet effet, il les invite à utiliser les formulaires dédiés, disponibles sur le site Internet de la société www.lanson-bcc.com dans l'espace « Assemblée Générale », et à privilégier l'envoi électronique à l'adresse suivante : actionnaires@lansonbcc.com.

Chaque actionnaire pourra ainsi :

- Voter par correspondance en utilisant le formulaire dédié qui devra être renvoyé, accompagné pour les actionnaires au porteur de leur attestation de participation, de telle façon que la société le reçoive :
 - au plus tard trois jours avant la tenue des Assemblées, soit le 26 avril 2021 pour les formulaires adressés sous format papier au service actionnaires ;
 - au plus tard à 15 heures, heure de Paris, la veille des Assemblées, pour les formulaires adressés par voie électronique.
- Se faire représenter au moyen d'une procuration donnée au Président des Assemblées, à la société sans indication de mandataire, ou encore à la personne de son choix, en utilisant le formulaire de vote par procuration.

Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions par écrit à la société au plus tard jusqu'à la fin du second jour ouvré précédant la date des Assemblées, soit le 27 avril 2021. Les réponses aux questions écrites seront publiées sur le site Internet du Groupe LANSON-BCC dès que possible à l'issue des Assemblées, et au plus tard avant la fin du cinquième jour ouvré à compter de la date des Assemblées.

L'ensemble des modalités de participation aux Assemblées sont décrites dans l'avis de convocation disponible sur le site internet de la société www.lanson-bcc.com.

Audiocoférence

Les actionnaires auront la possibilité de suivre en direct les Assemblées par audioconférence. Ceux qui le souhaitent sont priés de s'inscrire sur le site Internet de la société www.lanson-bcc.com à la rubrique « Assemblées Générales ». En cas de difficultés, ils peuvent contacter la société par courriel à l'adresse suivante : actionnaires@lansonbcc.com. Les détails de connexion leur seront envoyés par courriel en temps utile. La retransmission des Assemblées sera accompagnée d'une présentation en français qui sera disponible le 29 avril 2021 à partir de 9h00 sur le site internet de la société : www.lanson-bcc.com.

Une rediffusion sera disponible à la même adresse, dès que possible à l'issue des Assemblées, et au plus tard avant la fin du cinquième jour ouvré à compter de la date des Assemblées.

Désignation des scrutateurs

Conformément aux dispositions du décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020, la Société a désigné comme scrutateurs aux Assemblées Madame Evelyne Roques-Boizel et Monsieur Philippe Baijot.

Documents préparatoires aux Assemblées

Les modalités de participation et de vote aux Assemblées figurant dans les avis de réunion publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 24 mars 2021 seront modifiées dans les avis de convocation qui seront publiés le 12 avril 2021 au BALO et dans le journal « Matot Braine ».

L'ensemble des documents préparatoires aux Assemblées sont disponibles sur le site internet de la société www.lanson-bcc.com.

<p>LANSON-BCC est un groupe composé de huit Maisons productrices de vins de Champagne, créé par des familles champenoises. Il réunit des Maisons de qualité, reconnues pour la typicité de leurs vins et bénéficiant d'une précieuse complémentarité de leurs clientèles. L'assemblage de savoir-faire ancestraux et de moyens techniques les plus modernes, d'autonomies créatrices et de synergies rationnelles, permet à chacune de ses Maisons de développer ses performances et d'assurer ainsi la pérennité du Groupe LANSON-BCC.</p> <ul style="list-style-type: none">• Champagne Lanson, prestigieuse Maison fondée en 1760, Reims, titulaire du Royal Warrant depuis la Reine Victoria. Champagne vendu à 80% à l'international.• Champagne Chanoine Frères, Maison fondée en 1730, Reims. Champagne vendu principalement à la grande distribution européenne. La Maison est surtout connue pour son attrayante Cuvée Tsarine.• Champagne Boizel, Maison fondée en 1834, Epernay. Champagne diffusé via la vente à distance en France (B to C) et dans les secteurs traditionnels à l'international.• Champagne De Venoge, Maison fondée en 1837, Epernay. Champagne vendu en distribution sélective, en particulier ses gammes, Cordon bleu, Princes et sa grande Cuvée Louis XV.• Champagne Besserat de Bellefon, Maison fondée en 1843, Epernay. Champagne distribué en réseaux traditionnels (restauration, cavistes).• Champagne Philipponnat, Maison fondée en 1910, Mareuil sur Aÿ, propriétaire du Clos des Goisses. Champagne vendu en distribution sélective et dans la belle restauration mondiale.• Maison Burtin, Epernay, fournisseur de la grande distribution européenne en marques de distributeurs et également producteur du Champagne Alfred Rothschild.• Champagne Alexandre Bonnet, Les Riceys, propriétaire d'un vaste vignoble et dont les vins sont commercialisés en secteurs traditionnels, également producteur de Rosé des Riceys. <p>www.lanson-bcc.com</p>	<p>Euronext Growth Isin : FR0004027068 Mnemo: ALLAN Reuters : ALLAN.PA Bloomberg : ALLAN:FP Indices : EN Growth Allshare, EnterNext PEA-PME 150</p> <p>Eligible PEA-PME (décret d'application du 5 mars 2014)</p> <p>LANSON-BCC Nicolas Roulleaux Dugage Tél. : +33 3 26 78 50 00 investisseurs@lansonbcc.com actionnaires@lansonbcc.com</p> <p>CALYPTUS Cyril Combe Tél. : +33 1 53 65 68 68 cyril.combe@calyptus.net</p>
---	--